

Le Mot du Maire



10 ANS DÉJÀ... Les habitants nous ont confiés la gestion et le développement de notre joli village. Merci pour votre confiance ! Depuis ce jour, notre engagement est sincère pour dynamiser la commune sans oublier personne, notamment les plus fragiles. En 10 ans, nous avons acquis de l'expérience et, personnellement, j'ai appris et grandi. Aujourd'hui, avec mes deux Adjoints au Maire, Olivier GALLET et Sébastien BEUGIN, avec l'équipe municipale qui m'entoure et que je remercie, nous œuvrons du mieux possible et servons la commune et ses habitants avec énergie et loyauté, avec passion, fierté, respect et en toute transparence.

Sans tabous et de manière pragmatique, nous assumons nos responsabilités au quotidien avec les valeurs d'humanisme et républicaines qui nous définissent.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui m'ont félicité pour mon élection au poste de conseiller régional jusqu' en juin 2028.

Ravi de siéger au Conseil Régional, enthousiaste de participer activement aux côtés des élus régionaux et je serai un relais pour le territoire des campagnes de l'Artois tout au long de mon mandat au service des projets.



Poursuivons nos efforts pour un HABARCQ ouvert vers les autres et son territoire !



Parcours du cœur 2024

Comme j'aime le rappeler, nous avons la chance d'avoir des forces vives (Docteur, pharmacienne, infirmières, enseignantes, associations...) dans notre commune.

Félicitations à nos bénévoles, vous avez assuré pour cette deuxième opération du Parcours du Cœur.



Vous étiez 125 participants à la randonnée et au parcours VTT : chiffre à relativiser au regard d'autres programmations locales.

MERCI à la pharmacie centrale d'Avesnes emmenée par Sylvie et Caroline, les gestes qui sauvent par Stéphanie Glorian.

Sous Vigipirate «urgence attentat» les pompiers étaient dans l'obligation de rester en caserne et Adrien PETIT était «excusé» pour PARIS-ROUBAIX où nous étions à l'arrivée l'après-midi mais avec son voisin 😊



Sincèrement heureux de la fréquentation qui récompense votre investissement.

Spécial budget

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 avril dernier, les différents points inscrits à l'ordre du jour ont été validés : Retrouver l'intégralité sur <https://www.habarcq.fr/deliberations-conseil-municipal/>

Rappel :

La consultation du livre des comptes est un droit à chaque administré, aux horaires de permanence.

Le comptable du Trésor Public vérifie, contrôle, avant d'engager la dépense des factures.

La commune est tenue de présenter un compte administratif puis la Direction Générale des Finances Publiques émet un compte de gestion de l'année échue : les deux comptes doivent être concordants avant le vote du conseil municipal.

COMPTE DE GESTION 2023, COMPTE ADMINISTRATIF 2023, AFFECTATION DU RESULTAT.

Le compte administratif 2023 a été clôturé avec un **excédent** de **98409,91€** et rappelons le avec 17000€ de dotation de l'état en moins depuis 2020. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal les a approuvés.

Notre échéancier du remboursement de l'emprunt reste identique aux années antérieures.

Rappel : Une commune possède 2 leviers pour financer son fonctionnement et son investissement : les prélèvements sur le foncier et l'emprunt.

BUDGET PRIMITIF 2024

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal unanime, a approuvé le budget primitif 2024.

VOTE DES TAUX DES TAXES COMMUNALES FONCIER BATI ET NON BATI.

Comme chaque année, j'ai proposé la **reconduction à l'identique du taux de 2023**. Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité de voter les taux suivants :

taxe foncière bâtie : 32,03 % - taxe foncière non bâtie : 36,18 %.

Subventions communales 2024 aux associations

Nouveauté, après des années de reconductions à l'identique, j'ai proposé au conseil une légère augmentation des subventions 2024.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ont décidé à l'unanimité d'attribuer :

- Coopérative école d'Habarcq et l'Association RPI du GY : 120€ chacune
- Club Sportif d' Habarcq Football : 1000€
- Association Donneurs de sang Agnez : 50€



Projection travaux 2024 : au regard des devis proposés à savoir l'enfouissement électrique de la rue d'Aubigny, les travaux de trottoirs rue d'Arras, des Ayettes, la réfection devant l'église, la rénovation partielle de la salle des fêtes... j'ai rappelé que la réalisation des travaux est délibérée en conseil municipal qu'une fois les subventions accordées.

Bref, toute décision est en accord avec nos possibilités financières et l'endettement de notre commune.

Infos Municipales

Cérémonie du 8 Mai :

Comme chaque année, nous vous invitons à célébrer ensemble l'armistice de la guerre 1939 -1945. Nous vous donnons rendez-vous ce mercredi 8 mai à 11h30 devant la mairie. Après l'allocution du Maire, le dépôt de gerbes se fera au monument aux morts. Nous espérons vous voir nombreux à cette cérémonie, qui sera suivie d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.



Fermeture de la mairie et de l'Agence Postale Communale :

En raison des congés, l'agence postale sera fermée le 10 et 11 mai, la mairie sera fermée les 7 et 10 mai.

Permanences de la mairie :

Une précision sur les horaires de permanence, Mardi et Jeudi 16-19H / Vendredi 9-12H

En fonction du degré d'urgence et par soucis de réactivité, Monsieur le Maire est joignable par mail : mairie.habarcq@wanadoo.fr ou son numéro de portable **06 08 03 25 88**

Concours des Maisons Fleuries

Nous proposons aux Habarcquois un concours de Maisons Fleuries. Celui-ci vient s'inscrire dans une démarche de préservation de l'environnement et participe à l'embellissement du cadre de vie et à l'image de notre commune. Ce concours gratuit est ouvert à tous sur inscription, en retournant le bulletin ci-joint en mairie ou sur l'adresse mail : mairie.habarcq@wanadoo.fr. **La date limite des inscriptions est au 16 juin.**

Pour précision, le concours concerne les aménagements visibles de la rue. Les membres du jury effectueront leur passage durant la première quinzaine de juillet (sans entrer dans les propriétés) et les résultats seront communiqués lors des festivités de la ducasse en septembre. Nombreux lots à gagner.



Dératisation Mai 2024 :

La commune offre du raticide à hauteur de 5 sachets par habitation.

Pour rendre le traitement efficace, il est **important et nécessaire** que la dératisation se fasse partout en même temps (même si vous ne pensez pas avoir de rats sur votre terrain) durant les mois de mai et octobre. Un enregistrement sera effectué pour un meilleur suivi.

Chaque habitant pourra venir retirer du raticide à l'agence postale **uniquement les mardis et samedis** de 8h à 12h. Merci de venir avec votre sac cabas.



Vie communale

Chasse aux Œufs :

Quelle joie de retrouver le sourire des enfants lors de la traditionnelle chasse aux œufs organisée par les bénévoles pour le plus grand plaisir des petits et grands ! Merci encore aux parents et enfants pour ce moment de partage où chaque participant est reparti avec un sachet identique.

Mention spéciale à Odette, Catherine, Muriel, Catie et Stéphanie pour la décoration des œufs qui pourront être réutilisés chaque année.



Portrait de Paola Delporte

Habarcquoise, 19 ans, en service civique depuis janvier dans l'école élémentaire d'Habarcq.

Entretien : « *Ma mission au sein de l'école est de proposer mon aide aux enseignants, par exemple en accompagnant individuellement les élèves, en encadrant certains ateliers ou en participant aux sorties pédagogiques. Cette expérience m'a appris à m'adapter face à un public d'enfants, à comprendre les mécanismes d'apprentissage. Plus personnellement, cela a permis de développer mon écoute, ma créativité et ma patience. Un grand merci à Monsieur Le Maire, Madame Leclercq (directrice de l'école) ainsi qu'à l'équipe pédagogique qui, dès mes premiers jours au sein de l'école m'ont accueilli à bras ouverts, ce qui m'a tout de suite mis en confiance. Cette expérience est pour moi très enrichissante et je conseille vivement aux jeunes de faire de même* ».



Communication SMAV

SMAV : LES BIODECHETS...le composteur individuel n'est pas obligatoire mais c'est mieux !

Allez on vous résume l'idée histoire d'éviter les légendes urbaines !

Donc ! Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités sont dans l'obligation de proposer une solution de tri à la source aux usager(e)s et non aux usager(e)s d'être obligé(e)s de trier leurs biodéchets.

Le SMAV traitant déjà les déchets fermentescibles qui sont présents dans les Ordures Ménagères, il a été acté par les élus du SMAV que les biodéchets peuvent continuer à être déposés dans votre bac gris. Ces derniers seront traités dans le Centre de Tri des Ordures Ménagères du SMAV valorisant ainsi 38 000 d'ordures ménagères dont 8000 tonnes de matières organiques chaque année.

Le SELECTROM (Centre de tri des Ordures Ménagères) permet de dissocier les matières fermentescibles des autres déchets tout en générant du compost. Cet équipement, efficace, permet ainsi de trier les biodéchets du territoire. Il en va de la volonté de chacun pour limiter au maximum le recours à l'enfouissement ou à l'incinération.

Ah oui ! Et hormis pour erreur de tri en général (art. R632-1 du Code pénal sur les consignes de tri), vous ne risquez pas d'amende si vous ne compostez pas.



Horaires des messes des mois d'avril et mai 2024

Dimanche	28 avril	11h00	Maroeuil	Mercredi	15 mai	18h30	Acq
Mardi	30 avril	18h30	Habarcq	Jeudi	16 mai	18h30	Écurie
Jeudi	2 mai	18h30	Gouves	Dimanche	19 mai	11h00	<i>Pentecôte</i> Maroeuil
Samedi	4 mai	18h30	Mont-Saint-Éloi	Mercredi	22 mai	18h30	Habarcq
Dimanche	5 mai	11h00	Maroeuil	Jeudi	23 mai	18h30	Écoivres
Mardi	7 mai	18h30	Villers-au-Bois	Samedi	25 mai	18h30	Duisans
Jeudi	9 mai	11h00	<i>Ascension</i> Maroeuil	Dimanche	26 mai	11h00	Maroeuil
Samedi	11 mai	18h30	Agnez-les-Duisans	Mardi	28 mai	18h30	Montenescourt
Dimanche	12 mai	11h00	Maroeuil	Mercredi	29 mai	18h30	Haute-Avesnes

Eglise ouverte :



L'église Saint Martin sera à nouveau ouverte du 2 mai au 28 septembre, le jeudi et le vendredi de 9h à 17h et le samedi matin de 9h à 12h

Le Carnet d'Habarcq

Décès

Jacques CAPEAU est décédé le 4 mars rue de Montenescourt

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

✂

CONCOURS MAISONS FLEURIES 2024 BULLETIN D'INSCRIPTION

A déposer en mairie

ou à envoyer sur l'adresse mairie.habarcq@wanadoo.fr

Nom, Prénom

Domiciliés

Téléphone : Mail :

Déclare m'inscrire pour le concours des Maisons Fleuries 2024 (aménagements visibles de la rue).



Les participants acceptent sans contrepartie que des photos de leur jardins et/ou façade soient réalisées par les membres du jury et autorisent la publication de celles-ci.

Fait à Habarcq, le

Le règlement du concours est disponible en mairie, sur demande